



## Observatoire des Marchés Publics romands

Ce rapport ponctue la cinquième année de fonctionnement de l'Observatoire des marchés publics romands (OMPr). Ces années d'expérience ont permis de stabiliser le fonctionnement de l'association pour faire face aux changements en cours.

L'OMPr a diffusé 113 fiches techniques (+11 par rapport à l'année précédente), dont 67 sur le Canton de Vaud. Au niveau romand, le nombre de procédures est stable. 80% des procédures sont des appels d'offres. Ce taux est en augmentation par rapport à l'année dernière (+6%). De manière générale, plus de 50% des procédures sont bonnes, mais ce taux est en baisse par rapport à l'année précédente (-7%). L'OMPr a pris contact à 15 reprises avec les maîtres de l'ouvrage. Quatre procédures ont été modifiées ou interrompues à la suite de ces interventions.

**Formation marchés publics** L'OMPr a coorganisé avec la SIA Vaud et en partenariat avec l'UPIAV une session de 4 modules de cours sur le thème des marchés publics de services dans le domaine de la construction. Une mise à jour de ces modules a été faite afin d'y intégrer les modifications légales issues de l'AIMP 2019 ainsi que celles provenant du nouveau règlement SIA 144 (version 2022). Cette formule sera reconduite en automne 2023.

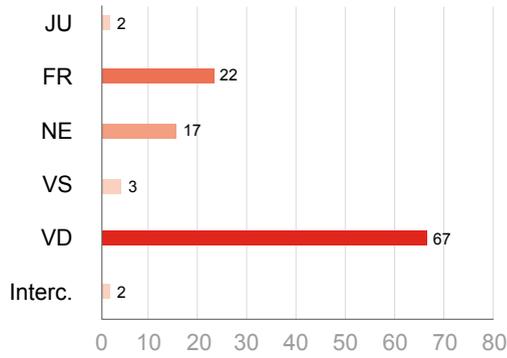
**Certification OMPr** Afin de développer sa mission de conseil, l'OMPr dispose d'un système de certification payant pour les appels d'offres. L'objectif est d'inciter les maîtres de l'ouvrage à faire analyser leurs procédures avant publication sur SIMAP afin de garantir une concurrence saine et loyale. Une seule demande de certification a été faite en 2022.

**Adaptation du nouveau cadre réglementaire et légal** L'harmonisation LMP / AIMP a introduit de nouveaux paradigmes dans le cadre des marchés publics. En parallèle, la SIA a finalisé la révision de son règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture SIA 144. L'OMPr a intégré ces changements dans ses analyses.

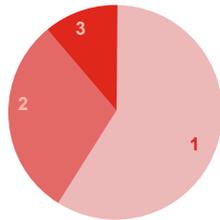
**Harmonisation des OMP suisses** Le territoire suisse comprend huit observatoires, parmi lesquels un genevois, un romand, un tessinois et cinq suisses alémaniques. À la demande de la SIA, ces associations ont entamé des échanges afin d'accorder leurs pratiques, tout en tenant compte des différences régionales. Des workshops ont eu lieu en 2022 et se poursuivront en 2023. L'objectif est de parvenir à définir une base commune pour une bonne pratique en matière de marchés publics.

Sacha Karati  
Architecte EPFL SIA-FSU,  
membre comité SIA Vaud, président OMPr

Fiches publiées en 2022 par canton

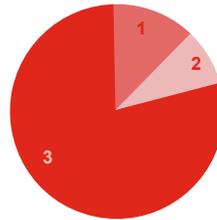


Qualité des procédures : smileys 2022



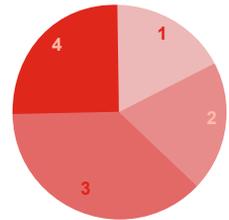
- 1. Smiley bon **58%**
- 2. Smiley moyen **30%**
- 3. Smiley mauvais **12%**

Formes de mise en concurrence



- 1. Concours **12%**
- 2. MEP **8%**
- 3. Appels d'offres **80%**

Adjudicateurs



- 1. Fédéral **18%**
- 2. Cantonal **18%**
- 3. Communal **40%**
- 4. Autres **25%**